

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2015**

Membres en exercice : 19

Membres présents : 16

Votants : 16

Date de convocation : 18 juin 2015

Le vingt-cinq juin deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Benoît COUTEAU, Marie-Jeanne CAILLÉ, Albert MÉCHINEAU, Françoise MÉNARD, Pascal BOUTON, Isabelle COUTEAU adjoints au Maire, Sophie RICHARD, Michel DELHOMMEAU, Laurence BLANCHARD, Rodolphe BORRÉ, Gwladys BRANGER, Céline GRUAU, Pascal LAURENT, Blandine PERTHUY, Nelly DELORT, Philippe CHÉNEAU.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Alain BRÉTÉCHER, Kévin CAILLÉ, Jean-Pierre DZIOBA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Pascal LAURENT

1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 mai 2015

2- Conseil Municipal des jeunes

Les jeunes ont présenté le bilan de leurs actions

3- Marché cantine

A la majorité, le Conseil a retenu l'offre de RESTOLOGIS pour la fourniture des repas du restaurant scolaire, la halte-garderie et le centre de loisirs

4- Affaires scolaires

• **Tarifs et règlement de la restauration scolaire**

Le Conseil Municipal adopte, à la majorité, le nouveau règlement du service de restauration scolaire et fixe les tarifs de l'année scolaire 2015/2016 comme suit

Quotient	
≤400	3,17 €
401-600	3,37 €
601-800	3,62 €
801-1000	3,95 €
1001-1200	4,02 €
1201-1400	4,13 €
1401-1600	4,24 €
1601-1800	4,42 €
1800 - 2000	4,67 €
2001 et plus	5,16 €
Enfant hors commune	5,16 €

PAI

enfant de la commune	1,38 €
enfant hors commune	3,04 €

Adultes 5,16 €

• **Tarifs et règlement des temps d'accueil suite à la réforme des rythmes**

Le Conseil Municipal adopte, à la majorité, le nouveau règlement du service des temps d'accueil et fixe les tarifs de l'année scolaire 2015/2016 comme suit

Quotient	Prix par jour
≤400	0,13 €
401-600	0,19 €
601-800	0,25 €
801-1000	0,31 €
1001-1200	0,38 €
1201-1400	0,44 €
1401-1600	0,50 €
1601-1800	0,57 €
1800 - 2000	0,64 €
2001 et plus	0,71 €
Enfant hors commune	0,71 €

- **Tarifs et règlement de l'accueil périscolaire**

Le Conseil Municipal adopte, à la majorité, le nouveau règlement du service l'accueil périscolaire et fixe les tarifs de l'année scolaire 2015/2016 comme suit

Tranche du quotient familial		Tarif à la ½ heure	Tarif 18h45/19h00
De	à		
0	400	0,65 €	0.32 €
401	600	0,85 €	0.42 €
601	800	0,94 €	0.47 €
801	1000	1,05 €	0.52 €
1001	1200	1,14 €	0.56 €
1201	1400	1,22 €	0.60 €
1401	1600	1,29 €	0.64 €
1601	1800	1,37 €	0.68 €
1801	2000	1,42 €	0.71 €
2001 et +		1,47 €	0,73 €
Hors commune		1,47 €	0,73 €

Prix du gouter : 0,65 €

- **Coût d'un élève 2014**

Le Conseil fixe le coût d'un élève de l'école publique à 526.98 €, ce montant sert de référence pour le versement fait à l'école Saint-Joseph dans le cadre de la convention de financement.

- **Crédits scolaires**

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant des crédits scolaires à 64.20 € par élève et 1.20 € pour le réseau d'aide

5- Budget communal

Le conseil vote la décision modificative du budget communal qui prévoit un transfert de 500 € de l'article 1641 à l'article 2051.

6- Convention avec le hameau canin

Le conseil, à la majorité, autorise le Maire à signer la convention avec le hameau canin pour la capture des animaux errants.

7- Urbanisme

- **Intégration et cession d'un bien sans maître**

A l'issue de la procédure, le Conseil décide d'intégrer la parcelle YL 36, bien sans maître dans le domaine communal et de la céder à Monsieur et Madame GAUVRIT pour un montant de 1.50 €/m².

- **Convention avec MAOLYS**

Le Conseil autorise le Maire à signer la convention avec MAOLYS qui prévoit la rétrocession à la commune du poste de refoulement du Carré des Vignes

8- Bâtiments

Dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement de la place de l'église, le conseil décide de se porter acquéreur de la parcelle BI 1193 et d'engager une procédure d'échange entre les parcelles BI 298 et BI1207.

Fait à Monnières le 30 juin 2015

Le Maire,
Benoit COUTEAU